

Environnement : Protégeons les zones humides

Depuis 53 ans, le 2 février est la journée internationale des zones humides.

En France, 70% de ces zones comprenant lagunes, marais salins et autres rivières ont disparu en raison du réchauffement climatique et de l'urbanisation.

Publié le 02/02/2024



Longtemps considérées comme zones vectrices de maladies, elles permettent en réalité d'absorber le trop plein d'eau lors des épisodes cévenols par exemple ou de la restituer lorsqu'il en manque.

C'est également un milieu qui absorbe le CO2. Le plus impressionnant reste leur capacité à dépolluer les eaux affectées par l'utilisation agricole de nitrates, phosphates, sans compter que nos lagunes sont de véritables nurseries.

Le thème cette journée pour l'année 2024 est « Les zones humides source de bien être humain. »

Protégeons ensemble notre patrimoine, ces zones qui font de Palavas-les-Flots une ville unique peuplée de flamants roses, d'aigrettes, de bécassines des marais et bien d'autres espèces.

Nous vous invitons à vous rendre sur le site du Service Public d'information sur l'eau pour découvrir l'importance de ces microcosmes fragilisés.

<https://www.zones-humides.org/actualites/journee-mondiale-des-zones-humides-2024>



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](tel:0467077300)